

CAHIER DES CHARGES BREVET D'ENTRAINEUR FEDERAL RINK HOCKEY

Présentation.

Le Brevet d'Entraîneur Fédéral est le deuxième niveau de diplôme de la FFRS (le premier étant le BIF). Il est spécifique au Rink Hockey. Le BEF est la reconnaissance fédérale d'une compétence d'entraîneur capable d'initier et d'entraîner dans cette discipline.

Attribution.

Toute action administrative et logistique est placée sous la responsabilité du **Comité National de Rink Hockey**. Toute action technique et pédagogique est placée sous l'autorité de la Direction Technique Nationale et de la Commission Enseignement de la FFRS.

1. CONDITIONS ET FORMALITES D'INSCRIPTION.

1. Etre licencié(e) à la FFRS le jour du premier module de formation, aucune dérogation ne sera acceptée.
2. Etre âgé(e) de **18 ans** le jour de la validation de la dernière UF (UF6), aucune dérogation ne sera acceptée.
3. Fournir un dossier d'inscription au secrétariat du CNRH au 15 septembre de la saison en cours, comprenant les éléments suivants.
 - La fiche d'inscription mentionnant :
 - l'état civil : nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone.
 - les renseignements concernant le club : nom, discipline, n° de licence.
 - une photo d'identité.
 - La photocopie de la licence de la saison en cours (demandée uniquement lors de la participation au 1er module de formation dans le club).
 - Le règlement des frais d'inscription par chèque à l'ordre du CNRH.
Le paiement peut être fractionné par module.

2. DEROULEMENT ET NATURE DES EPREUVES.

UF1 : Epreuve écrite de réglementation technique (règles de jeu) et sportive (CNRH).
(Durée 30 minutes).

Le candidat répond à un questionnaire de **40 questions** à choix multiples (QCM), selon un barème fixé à l'avance.

- Bonne réponse : 1 point.
- Pas de réponse : 0 point.
- Mauvaise réponse : - 1 point.

L'épreuve est réussie et l'UF1 acquise à partir de 20 points.

UF2 : Epreuve écrite et orale d'analyse de cas et de diagnostic technique d'un joueur de champ.

(Durée 25 minutes).

L'épreuve porte sur la rédaction et la présentation d'un rapport établissant le diagnostic technique d'un joueur de champ (désigné, observé pendant la durée du stage), ainsi que des propositions d'entraînement individualisé, en rapport avec le niveau identifié.

Le candidat, en fin de stage, présente un exposé oral de **10 minutes** sur ses observations et propositions, et participe à un entretien de **15 minutes** avec le jury.

En fonction de la prestation du candidat, **l'UF2** est acquise ou pas.

UF3 : Epreuve pédagogique d'exercices d'entraînement.

(Durée 60 minutes).

L'épreuve porte sur l'organisation, la mise en place et la conduite de 3 exercices d'entraînement tirés au sort. Le candidat bénéficie d'un temps préalable de 30 minutes lui permettant de faire une préparation écrite de ces exercices. Il conduit ensuite 20 minutes d'entraînement et participe à un entretien de 10 minutes avec le jury.

L'épreuve comporte donc 3 temps.

1. La préparation écrite (durée 30 minutes) des exercices.
2. La conduite et l'animation des exercices (durée 20 minutes).
3. L'entretien avec le jury (durée 10 minutes).

En fonction de la prestation du candidat, **l'UF3** est acquise ou pas.

UF4 : Epreuve écrite et orale d'analyse de cas et de diagnostic technique d'un gardien de but.

(Durée 25 minutes).

L'épreuve porte sur la rédaction et la présentation d'un rapport établissant le diagnostic technique d'un gardien de but (désigné, observé pendant la durée du stage), ainsi que des propositions d'entraînement individualisé, en rapport avec le niveau identifié.

Le candidat, en fin de stage, présente un exposé oral de **10 minutes** sur ses observations et propositions, et participe à un entretien de **15 minutes** avec le jury.

En fonction de la prestation du candidat, **l'UF4** est acquise ou pas.

UF5 : Epreuve pédagogique de séance d'entraînement.

(Durée 60 minutes).

L'épreuve porte sur l'organisation d'une séance d'entraînement dont le thème est tiré au sort. Le candidat bénéficie d'un temps préalable de 30 minutes lui permettant de faire une préparation écrite de la totalité de la séance, d'une durée de 60 minutes.

Il conduit ensuite une séquence de 20 minutes, choisie par le jury sur le texte de présentation et participe à un entretien de 10 minutes avec le jury.

L'épreuve comporte donc 3 temps.

4. La préparation écrite (durée 30 minutes) de la totalité de la séance.
5. La conduite d'une partie de la séance d'entraînement (durée 20 minutes).
6. L'entretien avec le jury (durée 10 minutes).

En fonction de la prestation du candidat, **l'UF5** est acquise ou pas.

UF6 : Epreuve de dossier.

(Durée 25 minutes).

L'épreuve porte sur la présentation d'un dossier comprenant l'ensemble des fiches personnelles de préparation des séances d'entraînement de la saison en cours.

L'épreuve comporte donc 2 temps.

1. La présentation du dossier par le candidat (durée 10 minutes).
2. L'entretien avec le jury (durée 15 minutes).

En fonction de la prestation du candidat, **l'UF6** est acquise ou pas.

Le candidat doit obligatoirement envoyer son dossier en deux exemplaires au secrétariat du Comité National de Rink Hockey **au plus tard le 15 juin de la saison en cours.**

3. ADMISSION.

Il n'y pas de notation par point. Les UF sont acquises ou pas.

Un livret personnel de formation (délivré à l'inscription) est apporté par le candidat à chaque module. Au cours des différentes étapes, l'examineur valide chaque UF acquise en signant le livret. En cas de réussite, l'octroi du diplôme est officialisé par l'apposition de la vignette « BREVET d'ENTRAINEUR FEDERAL » et du tampon de la Commission Enseignement de la FFRS.

Sont déclarés titulaires du BEF, les candidats ayant validé les 5 Unités de Formation.

En cas d'échec, le candidat conserve le bénéfice des UF acquises et repasse les UF manquantes pour obtenir le diplôme.

Les résultats sont communiqués par le CNRH, sous réserve de leur validation définitive par la FFRS (Commission Enseignement).

FORMATION ET VALIDATION

1. VOLUME ET CONTENUS.

Préambule.

La formation est ouverte à tous. Elle est obligatoire, dans l'ordre chronologique des modules, afin de valider successivement les différentes UF. La non acquisition de l'une d'elles n'entrave pas la poursuite du parcours à condition d'enchaîner le module et l'unité de formation suivants, sans sauter d'étapes.

Le volume de la formation, qui s'étale sur **1 saison sportive**, comporte 4 modules.

Module 1 : dans le club (2 soirées).

Formation : fondamentaux du RH, contenus adaptés aux attentes du club, entraînements dirigés, règlements et méthodologie des QCM.

Module 2 : stages de détection, haut niveau régional (4 jours).

Formation : fondamentaux du RH (suite), gardien de but.

Validation de **l'UF1** et de **l'UF2**.

Module 3 : stages France Jeunesse ou Féminines (4 jours).

Formation : technique collective.

Validation de **l'UF3** et de **l'UF4**.

Module 4 : stages d'été Equipe Nationale (1 journée).

Validation de **l'UF5** et de **l'UF6**.

2. FORMATEURS.

L'organisation administrative et logistique des modules de formation est placée sous la responsabilité du Comité National Rink Hockey, ou de son représentant.

La formation est pilotée par les Entraîneurs Nationaux sous l'autorité de la Direction Technique Nationale.

3. JURY.

Les membres du jury, nommés par le Comité National Rink Hockey, sont les cadres techniques de la Fédération et des Brevetés d'Etat, spécialité Rink Hockey.

**BREVET D'ENTRAINEUR FEDERAL
FICHE D'INSCRIPTION RH**

Année (saison sportive) :
Discipline :

NOM :
Prénom :
Date de Naissance :
Adresse :
CP et Ville :
☎ Domicile :
☎ Portable :
@ Mail :
Club :
Catégorie entraînée :
Nombre d'entraînements par semaine :
N° licence de la saison en cours :

PHOTO d'identité collée

Je sollicite mon inscription à la formation : OUI NON
Je sollicite mon inscription aux épreuves du BEF : OUI NON
Je joins un chèque libellé à l'ordre du CNRH d'un montant de :*
* tarifs révisables chaque année
Je m'engage à respecter le Cahier des Charges du Brevet d'Entraîneur Fédéral de Rink Hockey

Fait à :
Le :

Signature :

Pour valoir ce que de droit

RESULTATS BREVET D'ENTRAINEUR FEDERAL RINK HOCKEY

SAISON SPORTIVE :

N°	NOM et PRENOM (en majuscule)	CLUB N° licence	UF1 acquis O / N	UF2 acquis O / N	UF3 acquis O / N	UF4 acquis O / N	UF5 acquis O / N	UF6 acquis O / N	BEF OUI / NON	UF conservées
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

RESULTATS BREVET D'ENTRAINEUR FEDERAL RINK HOCKEY

SAISON SPORTIVE :

N°	NOM et PRENOM (en majuscule)	CLUB N° licence	UF1 acquis O / N	UF2 acquis O / N	UF3 acquis O / N	UF4 acquis O / N	UF5 acquis O / N	UF6 acquis O / N	BEF OUI / NON	UF conservées
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										